

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 (non audité)



Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Canada



Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor : :
<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/rapport-financier-trimestriel-pour-trimestre-terme-30-juin-2024>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Adresse de courriel : fednormediarelations-relationsaveclesmediasfednor@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-2/2F-PDF

ISSN 2817-4380

Also available in English under the title: Federal Economic Development Agency for Northern Ontario: Quarterly Financial Report for the Quarter ended June 30, 2024



Contents

- 1. Introduction..... 4
 - 1.1 Pouvois, mandat et programmes..... 4
 - 1.2 Méthode de presentation 4
 - 1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)..... 5
- 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs..... 5
- 3. Risques et incertitudes..... 7
- 4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes 8
- 6. Annexes..... 9



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément aux exigences de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) en vertu de l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses](#) (le cas échéant) pour l'exercice 2024-2025. Ces documents présentent une description sommaire du mandat et des programmes de FedNor.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été créée en 1987 en tant qu'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie. Son mandat est de favoriser l'expansion et la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario. [Au cours de l'exercice 2021-2022, par l'intermédiaire du décret C.P. 2021-0840](#), daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, la responsabilité du contrôle et de la supervision de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario a été transférée du ministère de l'Industrie à FedNor.

FedNor s'efforce de créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses communautés afin de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des forces de la région.

Une description sommaire des principales responsabilités de FedNor peut être trouvée sur son [site Web](#) externe ainsi que dans les futurs plans ministériels.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par FedNor en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) de l'exercice 2024-2025. Le présent rapport a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.



FedNor utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Les termes décrits ci-dessous sont couramment utilisés dans le rapport.

- **Fonctionnement (crédit 1)** : Montant approuvé que le ministère peut consacrer aux salaires et aux dépenses de fonctionnement pendant l'exercice en question.
- **Subventions et contributions (crédit 5)** : Montant approuvé que le ministère peut utiliser pendant l'exercice pour verser des subventions et des contributions aux bénéficiaires éventuels.
- **Autorisation** : Approbation du Parlement de dépenser des fonds jusqu'à concurrence d'un montant déterminé.
- **Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)** : La contribution du ministère aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section illustre les changements importants apportés aux résultats financiers trimestriels au 30 juin 2024. Pour en savoir plus sur l'état des autorisations de FedNor, voir l'annexe 6.1 : État des autorisations.

État des autorisations : Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement

En date du 30 juin 2024, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2024-2025 se chiffrait à 15,17 millions de dollars, comparativement à 16,27 millions de dollars en date du 30 juin 2023. Cela représente une diminution de 1,1 million de dollars (6,8 %) cette année.

La diminution peut être principalement attribuée à la réduction du financement temporaire des programmes.

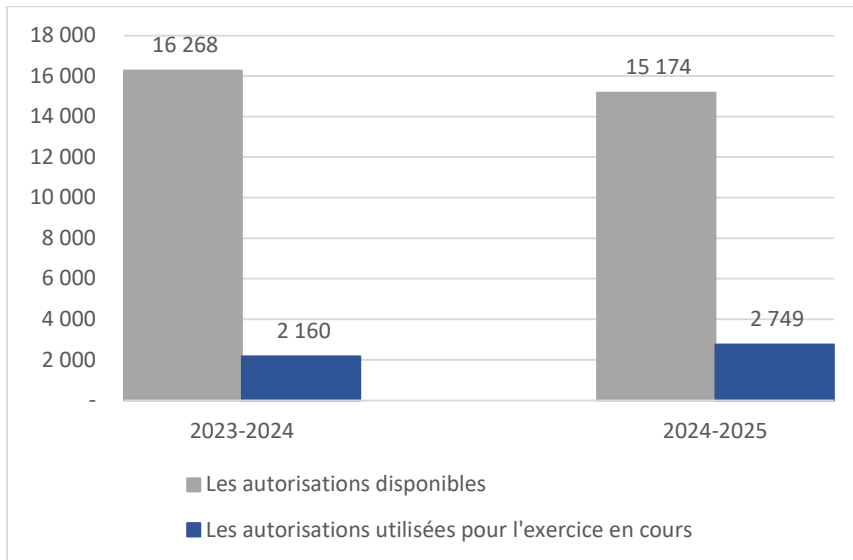
Les autorisations de crédit 1 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 2,75 millions de dollars à la fin du premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 2,16 millions de dollars utilisé au 30 juin 2023. Cela représente une augmentation de 0,59 million de dollars (27,3 %) cette année, qui peut être principalement attribuée à la ratification des conventions collectives et à l'augmentation du nombre de nouveaux employés.



Le graphique 1 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 1 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 30 juin – Comparaison entre 2023-2024 et 2024-2025

(en milliers de dollars)



État des autorisations : Crédit 5 – Subventions et contributions

En date du 30 juin 2024, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2024-2025 était de 38,17 millions de dollars, comparativement à 52,73 millions de dollars en date du 30 juin 2023. Cela représente une diminution de 14,56 millions de dollars (27,6 %) cette année.

Cet écart se compose de plusieurs éléments, certains ayant varié à la hausse et d'autres à la baisse, entraînant une diminution nette de 14,56 millions de dollars. Les principaux écarts sont les suivants :

- **Diminution du financement (-16,56 M\$)**
 - Fonds pour l'emploi et la croissance: -7,06 M\$
 - Initiative de relance régionale de l'aérospatiale : -4,75 M\$
 - Programme de développement du Nord de l'Ontario : -4,60 M\$
 - Programme d'entrepreneuriat pour les entrepreneurs noirs : -0,15 M\$
- **Augmentation du financement (+2,00 M\$)**
 - Programme pour la croissance du tourisme: +2,00 M\$

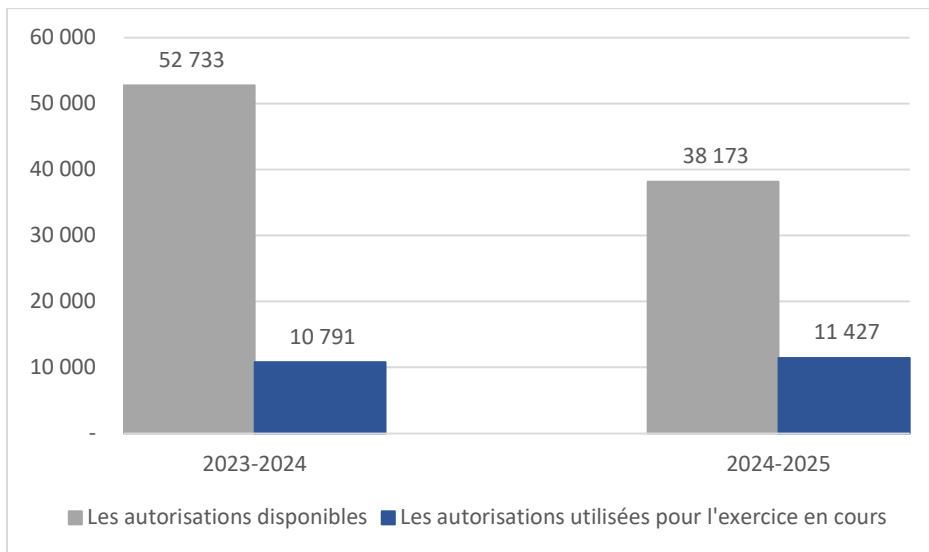
Le total des autorisations utilisées au cours du premier trimestre se terminant le 30 juin 2024 se chiffrait à 11,43 millions de dollars, comparativement à 10,79 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La diminution de 0,64 million de dollars (5,8 %) peut être principalement attribuée au moment où les demandes de paiement sont traitées.



Le graphique 2 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 2 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 5 au 30 juin – Comparaison entre 2023-2024 et 2024-2025

(en milliers de dollars)



3. Risques et incertitudes

FedNor a conclu un protocole d'entente avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) qui continuera à lui fournir des services internes, y compris le soutien en matière de systèmes et de technologie de l'information ainsi que les services de sécurité.

En ce qui concerne les risques associés aux programmes des paiements de transfert et aux bénéficiaires des paiements de transfert, FedNor transfère des fonds aux bénéficiaires chaque année, tout en équilibrant les risques associés aux programmes et aux bénéficiaires afin de remplir son mandat. FedNor entreprend des évaluations des risques visant les programmes nouveaux, existants et modifiés, ainsi qu'une évaluation générale annuelle de chaque bénéficiaire pour cerner les secteurs de risque. Comme la majorité des subventions et des contributions sont versées dans le cadre de programmes existants dotés de contrôles internes efficaces, l'organisation continue de chercher à améliorer ces contrôles au cours de la transition.

Du point de vue de la gestion interne, FedNor continuera à surveiller et, au besoin, à élaborer des mesures d'atténuation claires à l'égard de ses risques financiers.



4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'a été apporté pendant le premier trimestre de l'exercice 2024-2025.

5. Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :

Approuvé par :

Original signé par

Original signé par

Valerie Gideon

Présidente

Serge LeBlanc

Dirigeante principale des finances, par
intérim

24 juillet 2024

23 juillet 2024



6. Annexes

6.1 État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	15 174	2 749	2 749
Crédit 5 - Subventions et contributions	38 173	11 427	11 427
Total des autorisations votées	53 347	14 176	14 176
Régimes d'avantages sociaux des employés	1 795	449	449
Autorisations législatives budgétaires totales	1 795	449	449
Autorisations totales	55 142	14 625	14 625

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	16 268	2 160	2 160
Crédit 5 - Subventions et contributions	52 733	10 791	10 791
Total des autorisations votées	69 001	12 951	12 951
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 032	508	508
Autorisations législatives budgétaires totales	2 032	508	508
Autorisations totales	71 033	13 459	13 459

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.



6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	14 805	2 919	2 919
Transports et communications	252	58	58
Information	987	5	5
Services professionnels et spéciaux	655	214	214
Location	114	0	0
Services de réparation et d'entretien	33	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	12	1	1
Acquisition de matériel et d'outillage	111	0	0
Paiements de transfert	38 173	11 427	11 427
Dépenses budgétaires brutes totales	55 142	14 625	14 625
Dépenses budgétaires nettes totales	55 142	14 625	14 625

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	15 402	2 477	2 477
Transports et communications	322	47	47
Information	1 173	11	11
Services professionnels et spéciaux	1 194	124	124
Location	110	0	0
Services de réparation et d'entretien	24	3	3
Services publics, fournitures et approvisionnements	5	2	2
Acquisition de matériel et d'outillage	70	4	4
Paiements de transfert	52 733	10 791	10 791
Dépenses budgétaires brutes totales	71 033	13 459	13 459
Dépenses budgétaires nettes totales	71 033	13 459	13 459

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

